

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24600012900055	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Communauté de commune à FPU CC LIANCOURTOIS LA VALLEE DOREE
--	---

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE LIANCOURT

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Compte administratif

BUDGET : CCLVD BUDGET ASSAINISSEMENT (2)

ANNEE 2020

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	4
-----------------------------	---

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	11
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	13
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	14
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	15
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	17
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	18
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	23
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	24
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	25
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	27
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	28
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	29
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	30
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	31
A3.2 - Etalement des provisions	32
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	33
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	34
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	35
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	36
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	37
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	38
A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	39
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	40
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	41
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	43
A8.3 - Opérations liées aux cessions	44
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	45
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	46
A10 - Etat des travaux en régie	47

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	49
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	50
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	51
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	52
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	53
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	54
B1.7 - Etat des engagements reçus	55
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	56
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	57

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	58
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	60
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	61
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	62

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

63

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

64

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 2 688 360,71	G 2 862 161,15	G-A 173 800,44
	Section d'investissement	B 1 058 648,62	H 1 086 609,54	H-B 27 960,92

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 3 172 797,30 (si excédent)		
	Report en section d'investissement (001)	D 80 810,03 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)		

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
=		=		
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 3 827 819,36	Q= G+H+I+J 7 121 567,99	=Q-P 3 293 748,63

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 711 251,68	L 253 548,10
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 711 251,68	= K+L 253 548,10

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 2 688 360,71	= G+I+K 6 034 958,45	3 346 597,74
	Section d'investissement	= B+D+F 1 850 710,33	= H+J+L 1 340 157,64	-510 552,69
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 4 539 071,04	= G+H+I+J+K+L 7 375 116,09	2 836 045,05

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 711 251,68	L 253 548,10
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	170 035,10
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	83 513,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	22 935,66	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	688 316,02	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	970 043,00	787 495,34	3 651,82	0,00	178 895,84
012	Charges de personnel, frais assimilés	589 670,00	480 170,45	105,91	0,00	109 393,64
014	Atténuations de produits	184 504,00	184 504,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	150 000,00	111 440,04	0,00	0,00	38 559,96
Total des dépenses de gestion courante		1 894 217,00	1 563 609,83	3 757,73	0,00	326 849,44
66	Charges financières	232 847,00	209 221,80	23 159,56	0,00	465,64
67	Charges exceptionnelles	290 000,00	104 298,36	0,00	0,00	185 701,64
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	50 000,00	0,00			50 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	317 635,30				
Total des dépenses réelles d'exploitation		2 784 699,30	1 877 129,99	26 917,29	0,00	880 652,02
023	Virement à la section d'investissement (4)	2 300 646,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	788 194,00	784 313,43			3 880,57
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		3 088 840,00	784 313,43			2 304 526,57
TOTAL		5 873 539,30	2 661 443,42	26 917,29	0,00	3 185 178,59
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 397 642,00	2 488 516,96	7 170,76	0,00	-98 045,72
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	157 175,00	209 457,25	7 191,00	0,00	-59 473,25
75	Autres produits de gestion courante	720,00	1 626,83	71,02	0,00	-977,85
Total des recettes de gestion courante		2 555 537,00	2 699 601,04	14 432,78	0,00	-158 496,82
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	3 000,00	8 700,67	0,00	0,00	-5 700,67
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		2 558 537,00	2 708 301,71	14 432,78	0,00	-164 197,49
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	142 205,00	139 426,66			2 778,34
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		142 205,00	139 426,66			2 778,34
TOTAL		2 700 742,00	2 847 728,37	14 432,78	0,00	-161 419,15
Pour information		3 172 797,30				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	253 018,50	11 151,48	0,00	241 867,02
21	Immobilisations corporelles	118 461,37	40 069,93	22 935,66	55 455,78
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 146 417,31	344 766,80	688 316,02	1 113 334,49
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	2 517 897,18	395 988,21	711 251,68	1 410 657,29
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	523 234,00	523 233,75	0,00	0,25
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	130 000,00			
	Total des dépenses financières	653 234,00	523 233,75	0,00	130 000,25
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 171 131,18	919 221,96	711 251,68	1 540 657,54
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	142 205,00	139 426,66		2 778,34
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	142 205,00	139 426,66		2 778,34
	TOTAL	3 313 336,18	1 058 648,62	711 251,68	1 543 435,88
	Pour information	80 810,03			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	3 010,10	0,00	170 035,10	-167 025,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	83 513,00	-83 513,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	3 010,10	0,00	253 548,10	-250 538,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	302 296,11	302 296,11	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	302 296,11	302 296,11	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	305 306,21	302 296,11	253 548,10	-250 538,00
021	Virement de la section d'exploitation (2)	2 300 646,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	788 194,00	784 313,43		3 880,57
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	3 088 840,00	784 313,43		2 304 526,57
	TOTAL	3 394 146,21	1 086 609,54	253 548,10	2 053 988,57
	Pour information	0,00			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	791 147,16		791 147,16
012	Charges de personnel, frais assimilés	480 276,36		480 276,36
014	Atténuations de produits	184 504,00		184 504,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	111 440,04		111 440,04
66	Charges financières	232 381,36	0,00	232 381,36
67	Charges exceptionnelles	104 298,36	0,00	104 298,36
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	784 313,43	784 313,43
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		1 904 047,28	784 313,43	2 688 360,71

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 688 360,71
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	139 426,66	139 426,66
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	523 233,75	0,00	523 233,75
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	11 151,48	0,00	11 151,48
21	Immobilisations corporelles (6)	40 069,93	0,00	40 069,93
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	344 766,80	0,00	344 766,80
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations(reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		919 221,96	139 426,66	1 058 648,62

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	80 810,03
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	1 139 458,65
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 495 687,72		2 495 687,72
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	216 648,25		216 648,25
75	Autres produits de gestion courante	1 697,85		1 697,85
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	8 700,67	139 426,66	148 127,33
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		2 722 734,49	139 426,66	2 862 161,15

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	3 172 797,30
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 034 958,45
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		784 313,43	784 313,43
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481			0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	784 313,43	784 313,43

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	0,00
---	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	302 296,11
------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 086 609,54
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	970 043,00	787 495,34	3 651,82	0,00	178 895,84
604	Achats d'études, prestations de services	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	36 000,00	25 791,93	2 134,33	0,00	8 073,74
6062	Produits de traitement	1 018,00	0,00	0,00	0,00	1 018,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	25 500,00	11 197,92	283,70	0,00	14 018,38
6064	Fournitures administratives	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6066	Carburants	1 000,00	1 094,62	146,40	0,00	-241,02
6068	Autres matières et fournitures	10 000,00	840,19	0,00	0,00	9 159,81
6078	Autres marchandises	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
611	Sous-traitance générale	80 000,00	47 738,09	0,00	0,00	32 261,91
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	20 000,00	49 182,66	0,00	0,00	-29 182,66
61523	Entretien, réparations réseaux	498 256,00	557 519,56	0,00	0,00	-59 263,56
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	2 000,00	453,94	0,00	0,00	1 546,06
61551	Entretien matériel roulant	0,00	260,99	0,00	0,00	-260,99
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	536,69	48,79	0,00	-585,48
6156	Maintenance	1 000,00	6 138,10	0,00	0,00	-5 138,10
6168	Autres	50 000,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
617	Etudes et recherches	66 969,00	9 850,00	0,00	0,00	57 119,00
618	Divers	0,00	42,50	0,00	0,00	-42,50
6226	Honoraires	20 000,00	425,00	0,00	0,00	19 575,00
6231	Annonces et insertions	800,00	865,26	900,00	0,00	-965,26
6232	Echantillons	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6236	Catalogues et imprimés	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6237	Publications	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6238	Divers	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6241	Transports sur achats	0,00	5,00	0,00	0,00	-5,00
6256	Missions	500,00	32,90	0,00	0,00	467,10
6262	Frais de télécommunications	14 000,00	10 931,41	138,60	0,00	2 929,99
627	Services bancaires et assimilés	0,00	9,08	0,00	0,00	-9,08
6287	Remboursements de frais	75 000,00	63 980,41	0,00	0,00	11 019,59
6288	Autres	50 000,00	393,33	0,00	0,00	49 606,67
6353	Impôts indirects	0,00	205,76	0,00	0,00	-205,76
012	Charges de personnel, frais assimilés	589 670,00	480 170,45	105,91	0,00	109 393,64
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	430 000,00	352 783,95	0,00	0,00	77 216,05
6331	Versement de transport	549,00	321,05	0,00	0,00	227,95
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	686,00	401,32	0,00	0,00	284,68
6333	Particip. employeurs format ^o pro. cont.	5 500,00	818,00	0,00	0,00	4 682,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	2 677,00	1 472,25	0,00	0,00	1 204,75
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	412,00	240,72	0,00	0,00	171,28
6411	Salaires, appointements, commissions	61 448,00	56 733,12	0,00	0,00	4 714,88
6413	Primes et gratifications	38 405,00	26 957,41	0,00	0,00	11 447,59
6414	Indemnités et avantages divers	417,00	526,70	0,00	0,00	-109,70
6415	Supplément familial	927,00	760,80	0,00	0,00	166,20
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	25 546,00	21 995,30	0,00	0,00	3 550,70
6453	Cotisations aux caisses de retraites	10 910,00	7 754,46	0,00	0,00	3 155,54
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	5 884,00	2 598,64	0,00	0,00	3 285,36
6458	Cotisat ^o autres organismes sociaux	79,00	60,00	0,00	0,00	19,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	1 260,00	4 919,00	0,00	0,00	-3 659,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	614,00	317,73	105,91	0,00	190,36
6478	Autres charges sociales diverses	1 638,00	0,00	0,00	0,00	1 638,00
648	Autres charges de personnel	2 718,00	1 510,00	0,00	0,00	1 208,00
014	Atténuations de produits (4)	184 504,00	184 504,00	0,00	0,00	0,00
706129	Reverst redevance modernisat ^o agence eau	184 504,00	184 504,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	150 000,00	111 440,04	0,00	0,00	38 559,96
6541	Créances admises en non-valeur	100 000,00	109 239,36	0,00	0,00	-9 239,36
658	Charges diverses de gestion courante	50 000,00	2 200,68	0,00	0,00	47 799,32
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		1 894 217,00	1 563 609,83	3 757,73	0,00	326 849,44
66	Charges financières (b) (5)	232 847,00	209 221,80	23 159,56	0,00	465,64
66111	Intérêts réglés à l'échéance	234 507,00	233 838,73	0,00	0,00	668,27
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-1 660,00	-24 616,93	23 159,56	0,00	-202,63
67	Charges exceptionnelles (c)	290 000,00	104 298,36	0,00	0,00	185 701,64
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	20 000,00	1 148,51	0,00	0,00	18 851,49
678	Autres charges exceptionnelles	270 000,00	103 149,85	0,00	0,00	166 850,15
68	Dotations aux provisions et dépréciat^o (d) (6)	50 000,00	0,00			50 000,00

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	50 000,00	0,00			50 000,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	317 635,30				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		2 784 699,30	1 877 129,99	26 917,29	0,00	880 652,02
023	Virement à la section d'investissement	2 300 646,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	788 194,00	784 313,43			3 880,57
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	788 194,00	784 313,43			3 880,57
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 088 840,00	784 313,43			2 304 526,57
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 088 840,00	784 313,43			2 304 526,57
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		5 873 539,30	2 661 443,42	26 917,29	0,00	3 185 178,59
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-1 457,37

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 397 642,00	2 488 516,96	7 170,76	0,00	-98 045,72
70128	Autres taxes et redevances	70 000,00	122 319,08	0,00	0,00	-52 319,08
704	Travaux	85 000,00	90 902,01	7 170,76	0,00	-13 072,77
70611	Redevance d'assainissement collectif	1 914 900,00	1 933 082,00	0,00	0,00	-18 182,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	185 000,00	168 062,83	0,00	0,00	16 937,17
7068	Autres prestations de services	102 742,00	150 184,90	0,00	0,00	-47 442,90
7084	Mise à disposition de personnel facturée	40 000,00	23 966,14	0,00	0,00	16 033,86
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	157 175,00	209 457,25	7 191,00	0,00	-59 473,25
741	Primes d'épuration	100 000,00	133 282,25	0,00	0,00	-33 282,25
748	Autres subventions d'exploitation	57 175,00	76 175,00	7 191,00	0,00	-26 191,00
75	Autres produits de gestion courante	720,00	1 626,83	71,02	0,00	-977,85
7588	Autres	720,00	1 626,83	71,02	0,00	-977,85
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		2 555 537,00	2 699 601,04	14 432,78	0,00	-158 496,82
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	3 000,00	8 700,67	0,00	0,00	-5 700,67
7714	Recouvrt créances admises en non valeur	0,00	633,05	0,00	0,00	-633,05
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	8 067,62	0,00	0,00	-8 067,62
775	Produits des cessions d'immobilisations	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		2 558 537,00	2 708 301,71	14 432,78	0,00	-164 197,49
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	142 205,00	139 426,66			2 778,34
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	142 205,00	139 426,66			2 778,34
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		142 205,00	139 426,66			2 778,34
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		2 700 742,00	2 847 728,37	14 432,78	0,00	-161 419,15
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		3 172 797,30				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	253 018,50	11 151,48	0,00	241 867,02
2031	Frais d'études	215 996,50	6 829,82	0,00	209 166,68
2051	Concessions et droits assimilés	37 022,00	4 321,66	0,00	32 700,34
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	118 461,37	40 069,93	22 935,66	55 455,78
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	0,00	137,35	0,00	-137,35
21562	Service d'assainissement	99 461,37	26 600,08	22 935,66	49 925,63
2182	Matériel de transport	14 000,00	13 332,50	0,00	667,50
2183	Matériel de bureau et informatique	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	2 146 417,31	344 766,80	688 316,02	1 113 334,49
2313	Constructions	17 075,17	12 252,28	0,00	4 822,89
2315	Installat°, matériel et outillage techni	2 129 342,14	332 514,52	688 316,02	1 108 511,60
Total des dépenses d'équipement		2 517 897,18	395 988,21	711 251,68	1 410 657,29
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	523 234,00	523 233,75	0,00	0,25
1641	Emprunts en euros	523 234,00	523 233,75	0,00	0,25
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	130 000,00			
Total des dépenses financières		653 234,00	523 233,75	0,00	130 000,25
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		3 171 131,18	919 221,96	711 251,68	1 540 657,54
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	142 205,00	139 426,66		2 778,34
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	142 205,00	139 426,66		2 778,34
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	108 109,00	105 573,33		2 535,67
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	8 556,00	8 556,03		-0,03
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	20 880,00	20 573,72		306,28
13916	Sub. équipt cpte résult. Autres EPL	237,00	236,93		0,07
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	0,00	63,52		-63,52
13918	Autres subventions d'équipement	4 423,00	4 423,13		-0,13
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		142 205,00	139 426,66		2 778,34
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		3 313 336,18	1 058 648,62	711 251,68	1 543 435,88
Pour information		80 810,03			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	3 010,10	0,00	170 035,10	-167 025,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	3 010,10	0,00	170 035,10	-167 025,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	83 513,00	-83 513,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	83 513,00	-83 513,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		3 010,10	0,00	253 548,10	-250 538,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	302 296,11	302 296,11	0,00	0,00
1068	Autres réserves	302 296,11	302 296,11	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		302 296,11	302 296,11	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		305 306,21	302 296,11	253 548,10	-250 538,00
021	Virement de la section d'exploitation	2 300 646,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	788 194,00	784 313,43		3 880,57
28031	Frais d'études	4 727,00	4 726,12		0,88
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	4 379,79		-4 379,79
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	119 139,00	131 564,58		-12 425,58
281532	Réseaux d'assainissement	620 182,00	594 751,49		25 430,51
281562	Service d'assainissement	19 866,00	22 029,99		-2 163,99
2817562	Service d'assainissement (mad)	24 039,00	24 039,38		-0,38
28182	Matériel de transport	0,00	2 496,14		-2 496,14
28183	Matériel de bureau et informatique	196,00	280,67		-84,67
28184	Mobilier	45,00	45,27		-0,27
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		3 088 840,00	784 313,43		2 304 526,57
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		3 088 840,00	784 313,43		2 304 526,57
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		3 394 146,21	1 086 609,54	253 548,10	2 053 988,57
Pour information		0,00			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(5) Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					11 613 647,90									
1641 Emprunts en euros (total)					11 613 647,90									
29901-070109 00	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	12/12/2007		12/12/2008	466 500,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
29902-070109 01	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	13/03/2007		10/09/2009	279 900,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
29903-1005996	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	03/11/2008		15/10/2009	62 800,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
29904-1006008	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	12/06/2008		15/10/2009	39 308,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
29905-062664 00	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	05/03/2007		08/02/2008	200 000,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
29906-062969	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	01/09/2006		22/08/2008	15 700,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
29907-065023	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	03/05/2007		03/05/2008	117 100,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
29908-062664 01	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	12/12/2007		12/12/2008	120 000,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
29909-MIN223092EUR	CAISSE FRANCAISE FINANCEMT LOCAL	25/07/2004		01/09/2007	7 089 126,00	F		4,800	4,800		T	X Echéance constante		A-1
29915-10300011/01	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	25/10/2012		25/10/2013	564 498,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
29916-10271841/01	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	09/10/2012		08/10/2013	21 662,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
29917-0701091/01	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	09/10/2012		08/10/2013	185 285,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
29918-0626641/01	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	09/10/2012		08/10/2013	80 000,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
29920-MON522310EUR	CAISSE FRANCAISE FINANCEMT LOCAL	01/07/2018		01/10/2018	521 685,90	R	EURIBOR03M	1,490	1,943		T	P		A-1
29921-5010302	BANQUE DES TERRITOIRES	13/09/2013		01/04/2014	698 183,00	R	LIVRET A	1,750	1,655		T	C		A-1
29923-1030001	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	17/10/2017		17/10/2018	141 124,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1

CC LIANCOURTOIS LA VALLEE DOREE - CCLVD BUDGET ASSAINISSEMENT - CA - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
29923-1065490	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	08/05/2018		08/05/2019	81 972,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
29923-10654901	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	09/11/2016		02/08/2020	81 972,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
29924-1068979	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	12/06/2018		12/06/2019	46 832,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
29930-8207684/18025	CAISSE D EPARGNE	25/07/2012		25/10/2012	800 000,00	F		5,100	5,100		T	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					11 613 647,90									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

CC LIANCOURTOIS LA VALLEE DOREE - CCLVD BUDGET ASSAINISSEMENT - CA - 2020

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 31/12/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		6 198 577,96					523 233,76	233 838,73	0,00	23 159,56
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		6 198 577,96					523 233,76	233 838,73	0,00	23 159,56
29901-070109 00		0,00	A-1	62 200,00	2,00	F		0,000	31 100,00	0,00	0,00	0,00
29902-070109 01		0,00	A-1	55 980,00	2,75	F		0,000	18 660,00	0,00	0,00	0,00
29903-1005996		0,00	A-1	12 559,99	2,83	F		0,000	4 186,67	0,00	0,00	0,00
29904-1006008		0,00	A-1	7 861,60	2,83	F		0,000	2 620,54	0,00	0,00	0,00
29905-062664 00		0,00	A-1	26 666,70	1,17	F		0,000	13 333,33	0,00	0,00	0,00
29906-062969		0,00	A-1	2 093,33	1,67	F		0,000	1 046,66	0,00	0,00	0,00
29907-065023		0,00	A-1	15 613,33	1,42	F		0,000	7 806,66	0,00	0,00	0,00
29908-062664 01		0,00	A-1	16 000,00	2,00	F		0,000	8 000,00	0,00	0,00	0,00
29909-MIN223092EUR		0,00	A-1	3 899 019,30	16,50	F		4,800	236 304,20	194 242,05	0,00	15 596,08
29915-10300011/01		0,00	A-1	263 432,40	6,83	F		0,000	37 633,20	0,00	0,00	0,00
29916-10271841/01		0,00	A-1	10 108,96	6,83	F		0,000	1 444,13	0,00	0,00	0,00
29917-0701091/01		0,00	A-1	86 466,36	6,83	F		0,000	12 352,33	0,00	0,00	0,00
29918-0626641/01		0,00	A-1	37 333,36	6,83	F		0,000	5 333,33	0,00	0,00	0,00
29920-MON522310EUR		0,00	A-1	425 804,24	7,58	R	EURIBOR03M	1,943	43 939,90	6 722,65	0,00	1 475,55
29921-5010302		0,00	A-1	541 091,87	23,08	R	LIVRET A	1,655	23 272,76	8 981,48	0,00	2 017,78
29923-1030001		0,00	A-1	112 899,19	11,83	F		0,000	9 408,27	0,00	0,00	0,00
29923-1065490		0,00	A-1	71 042,40	12,42	F		0,000	5 464,80	0,00	0,00	0,00
29923-10654901		0,00	A-1	76 507,20	13,67	F		0,000	5 464,80	0,00	0,00	0,00
29924-1068979		0,00	A-1	40 587,74	12,50	F		0,000	3 122,13	0,00	0,00	0,00
29930-8207684/18025		0,00	A-1	435 309,99	6,58	F		5,100	52 740,05	23 892,55	0,00	4 070,15
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

CC LIANCOURTOIS LA VALLEE DOREE - CCLVD BUDGET ASSAINISSEMENT - CA - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		6 198 577,96					523 233,76	233 838,73	0,00	23 159,56

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	20	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,97	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	6 198 577,96	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A1.6

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N	A1.7

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 700.00 €	11-03-2013

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2031 Frais d'études	4	07/12/2020
L	2032 Frais de recherche et de développement	4	07/12/2020
L	205 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	5	07/12/2020
L	2051 Concessions et droits similaires	5	07/12/2020
L	2121 Agencements & aménagements de terrains nus	20	07/12/2020
L	2128 Autres agencements et aménagements de terrains	20	07/12/2020
L	21311 Constructions - Bâtiments d'exploitation	40	07/12/2020
L	21315 Constructions - Bâtiments administratifs	100	07/12/2020
L	21351 Agencements & aménagements - Bâtiments d'exploitation	20	07/12/2020
L	21355 Agencements & aménagements - Bâtiments administratifs	20	07/12/2020
L	2138 Autres constructions	15	07/12/2020
L	21451 Agencements & aménagements - Bâtiments d'exploitation	20	07/12/2020
L	21455 Agencements & aménagements - Bâtiments administratifs	20	07/12/2020
L	2151 Installations complexes spécialisées	20	07/12/2020
L	21531 Réseaux d'adduction d'eau	60	07/12/2020
L	21532 Réseaux d'assainissement	60	07/12/2020
L	2154 Matériel industriel	8	07/12/2020
L	2155 Outillage industriel	5	07/12/2020
L	21562 Service d'assainissement - Matériel spécifique d'expl.	15	07/12/2020
L	2157 Agencements & aménagements du mat. et outillage indust.	5	07/12/2020
L	2181 Installations générales, agencements et aménagements divers	20	07/12/2020
L	2182 Matériel de transport	5	07/12/2020
L	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	5	07/12/2020
L	2184 Mobilier	15	07/12/2020
L	2188 Autres immo gros appareils	10	07/12/2020
L	2188 Autres immo matériel audio gros électro	5	07/12/2020
L	2188 Autres immobilisations corporelles petit électro	1	07/12/2020

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		795 439,00	662 660,41
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		523 234,00	523 233,75
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	523 234,00	523 233,75
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		272 205,00	139 426,66
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	142 205,00	139 426,66
020	Dépenses imprévues	130 000,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	662 660,41	711 251,68	80 810,03	1 454 722,12

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 088 840,00	III 784 313,43
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		3 088 840,00	784 313,43
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	4 727,00	4 726,12
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	4 379,79
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	119 139,00	131 564,58
281532	Réseaux d'assainissement	620 182,00	594 751,49
281562	Service d'assainissement	19 866,00	22 029,99
2817562	Service d'assainissement (mad)	24 039,00	24 039,38
28182	Matériel de transport	0,00	2 496,14
28183	Matériel de bureau et informatique	196,00	280,67
28184	Mobilier	45,00	45,27
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	2 300 646,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	784 313,43	253 548,10	0,00	302 296,11	1 340 157,64

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 454 722,12
Ressources propres disponibles	IV 1 340 157,64
Solde	V = IV – II (3) -114 564,48

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Assainissement (1)
(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.1 – SECTION D'EXPLOITATION – DEPENSES

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	58,85
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie..)	58,85
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		58,85
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
D 002 (5)		0,00
TOTAL GENERALDES DEPENSES		58,85

A5.1.1 – SECTION D'EXPLOITATION – RECETTES

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
013	Atténuations de charges	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
R 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		0,00

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Assainissement(1)
(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées.	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
D 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DE DEPENSES		0,00

A5.1.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
106	Réserves	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des recettes réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
R 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		0,00

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
28/04/2020	19.017 Rnvlmt réseau Forget Crauet-Lg	14 843,00	0,00	0
14/05/2020	Branchement EU - Liancourt	1 502,92	0,00	60
14/05/2020	Branchement EU - Liancourt	1 028,43	0,00	60
20/05/2020	Traitement H2S	1 200,00	0,00	0
27/05/2020	Logiciel EGF EVOLUTION	4 321,66	0,00	5
29/05/2020	MO rehabilitation réseau EU	4 540,00	0,00	0
29/05/2020	MOE Jean Racine	2 720,25	0,00	0
29/05/2020	MOE J. Rival/Grande Rue	2 407,50	0,00	0
02/06/2020	réseau H. Thébault LGV	9 064,00	0,00	0
03/06/2020	Travaux sur STEP MSE	6 303,54	0,00	60
03/06/2020	Travaux sur STEP MSE	5 019,74	0,00	60
16/06/2020	Branchement EU - Labruyère	2 452,67	0,00	60
20/07/2020	Réhabilitations de Canalisations - Trvx Mogneville	4 335,36	0,00	60
20/07/2020	Branchement EU - MSE	856,74	0,00	60
20/07/2020	Branchement EU - MSE	1 621,40	0,00	60
20/07/2020	Branchement EU - Mogneville	1 817,38	0,00	60
22/07/2020	Branchement EU - Mogneville	1 002,95	0,00	60
22/07/2020	Création réseau Asst - Trvx Mogneville	6 611,09	0,00	60
12/08/2020	20.018 Renforcement et reprise des branchements du réseau d'eau potable - rénov	42 254,10	0,00	0
12/08/2020	20.018 Renforcement et reprise des branchements du réseau d'eau potable - rénov	20 658,49	0,00	0
18/08/2020	Branchement EU - Laigneville	480,53	0,00	60
27/08/2020	Branchement EU - Liancourt	618,64	0,00	60
27/08/2020	Branchement EU - Mogneville	1 520,68	0,00	60
27/08/2020	Branchement EU - Laigneville	1 735,48	0,00	60
27/08/2020	Branchement EU - Laigneville	1 308,85	0,00	60
27/08/2020	Branchement EU - Bailleval	2 262,10	0,00	60
31/08/2020	Branchement EU - Rantigny	1 649,75	0,00	60
04/09/2020	MOE J. Rival/Grande Rue	2 070,45	0,00	0
04/09/2020	MOE Jean Racine	204,75	0,00	0
10/09/2020	Avenant 2 ZAC Abords du Parc	10 477,08	0,00	0
14/09/2020	Branchement EU - Cauffry	1 478,66	0,00	60
16/09/2020	Branchement EU - Laigneville	1 206,39	0,00	60
16/09/2020	Branchement EU - Cauffry	2 573,45	0,00	60
22/09/2020	18.018 Cavée Etalons lot 2	12 252,28	0,00	0
12/10/2020	Branchement EU - Rantigny	1 205,61	0,00	60
12/10/2020	Branchement EU - Rantigny	3 326,13	0,00	60
19/10/2020	Branchement EU - ROSOY	1 201,30	0,00	60
19/10/2020	Branchement EU - ROSOY	1 770,73	0,00	60
26/10/2020	Réhabilitations de Canalisations -Trvx Cauffry	998,35	0,00	60
26/10/2020	Réhabilitations de Canalisations -Trvx Cauffry	199,37	0,00	60
26/10/2020	Réhabilitations de Canalisations -Trvx Cauffry	1 188,54	0,00	60
02/11/2020	Création réseau Asst - Trvx Verderonne	9 491,42	0,00	60
02/11/2020	Branchement EU - Verderonne	1 368,74	0,00	60
03/11/2020	Branchement EU - Rantigny	1 475,49	0,00	60
03/11/2020	Branchement EU - Liancourt	1 528,61	0,00	60
03/11/2020	Branchement EU - Cauffry	1 488,77	0,00	60
06/11/2020	MOE J. Rival/Grande Rue	337,05	0,00	0
10/11/2020	Equipement Minipush avec caméra B037FD	11 140,00	0,00	15
17/11/2020	Branchement EU - MSE	1 742,71	0,00	60
17/11/2020	Branchement EU - Laigneville	1 160,12	0,00	60
17/11/2020	Branchement EU - Liancourt	1 106,26	0,00	60
20/11/2020	17.009 Remplacement de matériels	5 154,53	0,00	15
20/11/2020	17.009 Remplacement de matériels	677,97	0,00	15
20/11/2020	17.009 Remplacement de matériels	8 191,77	0,00	15
20/11/2020	Réhabilitation des Postes-Bailleval - Rosoy	497,03	0,00	1
20/11/2020	Travaux sur STEP MSE	1 939,13	0,00	60
21/11/2020	17.009 Remplacement de matériels	1 435,81	0,00	15
21/11/2020	Réhabilitation des Postes-Liancourt	2 922,34	0,00	60
21/11/2020	Travaux sur STEP MSE	1 277,84	0,00	60
21/11/2020	Travaux sur STEP MSE	2 149,54	0,00	60
21/11/2020	Travaux sur STEP MSE	2 804,23	0,00	60

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
21/11/2020	Travaux sur STEP MSE	12 948,84	0,00	60
21/11/2020	Travaux sur STEP MSE	1 362,20	0,00	60
21/11/2020	Travaux sur STEP MSE	4 667,11	0,00	60
03/12/2020	20.018 Renforcement et reprise des branchements du réseau d'eau potable - rénov	14 348,00	0,00	0
04/12/2020	17.003 Révision zonages	979,03	0,00	0
15/12/2020	Branchement EU - Liancourt	784,78	0,00	60
15/12/2020	Branchement EU - Liancourt	845,59	0,00	60
21/12/2020	20.018 Renforcement et reprise des branchements du réseau d'eau potable - rénov	22 327,13	0,00	0
29/12/2020	Recherche amiante - HAP sur enrobé rue Parmentier à Rantigny	810,00	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
24/01/2020	Renault Kangoo FM977LM	13 332,50	0,00	5
24/01/2020	Convent° Mandat Rue Duvoir Lt	2 325,78	0,00	0
03/02/2020	Réhabilitation des Postes-Bailleval	888,14	0,00	1
03/02/2020	Réhabilitation des Postes-Laigneville	888,14	0,00	15
03/02/2020	Branchement EU - Laigneville	5 767,30	0,00	60
03/02/2020	Branchement EU - Liancourt	2 634,22	0,00	60
03/02/2020	Réhabilitations de Canalisation - Trvx Bailleval	5 837,57	0,00	60
03/02/2020	Réhabilitations de Canalisation - Trvx Laignevill	1 781,70	0,00	60
03/02/2020	Réhabilitations de Canalisation - Trvx Liancourt	1 677,93	0,00	60
03/02/2020	Branchement EU - MSE	2 029,26	0,00	60
03/02/2020	Branchement EU - Rantigny	1 617,84	0,00	60
03/02/2020	Travaux sur STEP MSE	20 492,32	0,00	60
07/02/2020	Branchement EU - Verderonne	1 255,13	0,00	60
11/02/2020	Réhabilitation des Postes-F Crauet Laigneville	4 615,00	0,00	60
21/02/2020	Branchement EU - Cauffry	3 035,16	0,00	60
21/02/2020	Convention Mandat rue G Leclerc - Liancourt	43 436,83	0,00	0
10/04/2020	Brch Relevage asst varenne Mog	137,35	0,00	1
TOTAL GENERAL		413 004,55	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

A8.3 –OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A9.1

A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
		0,00	0,00	0
Mise à disposition				
		0,00	0,00	0
Affectation				
		0,00	0,00	0
Mises en concession ou affermage				
		0,00	0,00	0
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A9.2

A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à la réforme		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A10

SECTION D'EXPLOITATION

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A10

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles d'exploitation	2 722 734,49
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	0,00 %

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	2 722 734,49

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Agent de maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Agent de maîtrise principal	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agent de maîtrise	C	TECH	380	0,00	A	CDD
Agent de maîtrise principal	C	TECH	381	0,00	A	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT	C1.2
EMPLOYE PAR LA REGIE	

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
Apprenti		1	955,77
Elus		4	25 985,39
Ingénieur principal	A	1	19 703,53
Ingénieur	A	2	19 026,45
Attaché principal / DGA	A	1	29 425,51
Ingénieur	A	1	3 170,68
Rédacteur principal 2ème CI	B	1	10 203,86
Rédacteur	B	1	7 170,69
Rédacteur principal 1ère CI	B	2	20 314,54
Rédacteur principal 2ème CI	B	1	4 813,87
Rédacteur	B	1	371,62
Animateur principal 2ème CI	B	1	12 108,07
Technicien	B	1	1 876,26
Agent de maîtrise principal	C	1	10 437,68
Adjoint technique principal 2ème CI	C	3	25 595,99
Adjoint technique	C	7	49 719,67
Adjoint administratif principal 1ère CI	C	2	17 146,18
Adjoint administratif principal 2ème CI	C	2	16 090,83
Adjoint administratif	C	1	6 658,98
Adjoint d'animation	C	1	251,08
Adjoint administratif principal 1ère CI	C	5	17 587,42
Adjoint administratif principal 2ème CI	C	0	0,00
Adjoint administratif	C	1	11 438,55
Agent de maîtrise	C	2	3 075,93
Adjoint technique principal 1ère CI	C	6	21 942,98
Adjoint technique principal 2ème CI	C	4	15 444,23
Adjoint technique	C	2	2 268,17
TOTAL GENERAL	A C B	55	352 783,93

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) .

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)

(1) Seulement valable pour les régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES (uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)	C4

C4 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES**1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC**

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	5 873 539,30	2 688 360,71	0,00	2 688 360,71
RECETTES	5 873 539,30	6 034 958,45	0,00	6 034 958,45
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 394 146,21	1 139 458,65	711 251,68	1 850 710,33
RECETTES	3 394 146,21	1 086 609,54	253 548,10	1 340 157,64

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	5 873 539,30	2 688 360,71	0,00	2 688 360,71
RECETTES	5 873 539,30	6 034 958,45	0,00	6 034 958,45
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 394 146,21	1 139 458,65	711 251,68	1 850 710,33
RECETTES	3 394 146,21	1 086 609,54	253 548,10	1 340 157,64
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	9 267 685,51	3 827 819,36	711 251,68	4 539 071,04
TOTAL AGREGE DES RECETTES	9 267 685,51	7 121 567,99	253 548,10	7 375 116,09

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0
 Nombre de membres présents : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 0
 VOTES :
 Pour : 0
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 12/04/2021

Présenté par (1) Le Président,
 A Laigneville le 19/04/2021
 (1) Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
 A Laigneville, le 19/04/2021
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

BALLINER Thierry	
BOUCHER Alain	
BOURGUIGNON Claude	
CARPENTIER Eric	
CHAMAND Vanessa	
COUELLE Laetitia	
CROISILLE Jean-François	
DAVENNE Patrick	
DEGAUCHY Gilbert	
DELAHOUCHE Michel	
DELION Dominique	
DIETRICH Christophe	
DUBUISSON Martine	
FROGER Bernadette	
GARNIER Virginie	
GOSSET Bernard	
GOURBESVILLE Marie-Noëlle	
JAKOVLJEVIC Mirjana	
LAFITTE Gérard	
LEPORI Philippe	
MARTEL Véronique	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

MENN Roger	
MENN Valérie	
NEMBRINI Yves	
PERSANT Claude	
RABINEAU Sébastien	
ROULET Laetitia	
SLIVINSKI Christiane	
TETU Christophe	
TOFFIN Isabelle	
VAN ELSUWE Ophélie	

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.